

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 27 février 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du mardi, 27 février 2024, une question orale à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant le reconnaissance de la musicothérapie.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Corinne CAHEN
Députée